



OFFRE D'EMPLOI - EMPLOIS AGENTS DE DEVELOPPEMENT pour les AAPPMA de Saint Sauveur de Montagut, Burzet, Annonay

Structure d'accueil

Les AAPPMA (association agréée pêche et protection du milieu aquatique) de Saint Sauveur de Montagut, Burzet, Annonay, associations loi 1901, sont chargées de missions d'intérêt général relatives à la gestion, la protection, la surveillance et la mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elles assurent également le développement et la promotion du loisir pêche.

Ces missions seront assurées par l'agent recruté, placé sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration (composé de membres élus) de chacune de ces AAPPMA, encadrés et animés par la Fédération de l'Ardeche.

Description des missions

- **Concevoir et organiser les séquences d'animations loisir pêche / découverte environnement** : maîtriser les approches pédagogiques et les techniques d'animation, concevoir des séquences d'animation de découverte / initiation au loisir pêche sur différentes techniques et différents publics, concevoir des séquences d'animation de découverte de l'environnement / sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques, auprès de différents publics, maîtriser et mettre en pratique différentes techniques de pêche, maîtriser et transmettre ses connaissances des milieux aquatiques, gérer les plannings d'animation, organiser les éléments logistiques des animations prévues, animer la séquence d'animation
- **Participation à la promotion des activités de la structure associative** : participer/organiser des manifestations, événements, concours afin de promouvoir le loisir pêche et les activités des associations, participer à des événements à destination du grand public (salons...), gestion des réseaux sociaux.
- **Gestion des baux de pêche et des parcours de pêche** : rechercher et proposer de nouveaux parcours de pêche en accord avec la législation en vigueur, constituer et suivre les dossiers d'aménagements et de labellisation de parcours de pêche, participer à l'élaboration des demandes de subventions auprès des différents partenaires, en collaboration avec la Fédération, proposer / Mettre en place des actions de valorisation des parcours existants
- **Entretien des parcours de pêche et des installations halieutiques** : Organiser et participer aux chantiers d'entretien des sites de pêche
- **Gestion des dossiers des AAPPMA** : gestion administrative de l'AAPPMA,
- **Entretien des relations privilégiées entre les AAPPMA**, leur apporter appui technique et administratif dans le cadre des missions citées ci-dessus
- **Surveillance des baux de pêche des AAPPMA** : formé et habilité à réaliser des contrôles de la réglementation pêche sur les baux de pêches des AAPPMA, sera amené à réaliser des tournées
- **Participer aux réunions en relation avec ses missions (suivi des contrats de rivières par ex)**
- **Polyvalence requise**

Profil du candidat

Niveau d'étude :

Bac +2
BPJEPS Pêche de loisir (BAFA, monitorat FFPS...)

Expérience requise :

Expérience sur un poste similaire souhaitée.
Sensibilité environnement souhaitée et la connaissance du milieu associatif et de la pêche, compétences en vidéo, photos, conduite de drone seraient un plus.

Compétences requises :

Autonomie, discrétion, rigueur, sens de l'organisation et de l'initiative
Capacité de reporting
Capacités rédactionnelles
Être créatif et être force de proposition
Communiquer avec aisance et diplomatie
Entretenir et développer des réseaux,
Négocier avec des interlocuteurs variés
Gérer un projet, élaborer et gérer un budget, préparer les dossiers de demandes de financement et rapports
Maîtriser les principaux outils bureautiques et de communication
Porteur des valeurs associatives concernant la pêche de loisir et les milieux aquatiques

Cadre de l'emploi

- Type de contrat et durée : CDD d'un an
- Temps complet 35h,
- Travail possible WE et jours fériés
- Poste basé au siège de l'AAPPMA
- Permis B obligatoire
- Prise de fonction : premier trimestre 2024
- Rémunération : fixée sur la base du SMIC

Candidatures

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courrier postal à :

Monsieur Le Président,
Fédération de l'Ardèche pour la pêche et la protection du milieu
aquatique
16 avenue Paul Ribeyre – Villa La Favorite
07600 VALS LES BAINS

ou par mail : accueil.federation@peche-ardeche.com

Date limite de dépôt des candidatures : 15 janvier 2024